

ABSENCES ET RETARDS DES ÉLÈVES À LA JOURNÉE/ PRISE DE RENDEZ-VOUS/ DÉPART HÂTIF/ CHANGEMENT DE COORDONNÉES



Si votre enfant doit s'absenter ou arriver en retard, il est important d'en informer le secrétariat et le service de garde par un appel téléphonique ou un courriel. Les coordonnées se trouvent sur le calendrier scolaire à la page 2.

Les heures d'ouverture du secrétariat sont :

AM: 7 h 40 à 11 h 40 PM: 12 h 40 à 15 h 40

Toutefois, vous pouvez laisser un message en tout temps dans les deux boîtes vocales. Pour les départs hâtifs imprévisibles, merci de laisser votre message avant 10h pour le dîner et 13h pour les départs de fin de journée. Toutefois, considérant le nombre d'élèves que nous avons, tous les rendez-vous ou les départs hâtifs prévisibles devront être signalés avant les lundis 8h svp. De plus, il est possible de signaler les absences de vos enfants sur mozaik (portailparents.ca)

Certaines absences sont incontournables (maladie, décès d'un proche...). D'autres absences ne le sont pas pour des motifs essentiels (vacances familiales, loisirs familiaux, tournois sportifs...). En ce sens, nous demandons votre collaboration pour vous assurer que votre enfant soit présent à l'école. Il en va de sa réussite.

Nous vous invitons à planifier les rendez-vous médicaux de votre enfant de façon à prévenir les absences. Vous pouvez privilégier, les midis, les soirs, la semaine de relâche, les journées pédagogiques et la période estivale.

Pour les élèves s'absentant pour des motifs non-essentiels, le titulaire n'est pas tenu de préparer à l'avance une liste de travaux à faire ni de faire de la récupération. Par contre, il est possible de recevoir les documents ainsi que la liste des devoirs et leçons qui auront été faits pendant l'absence de l'élève.

Si vous désirez rencontrer le titulaire de votre enfant ou tout autre membre du personnel, il est possible de prendre rendez-vous via la plateforme numérique utilisée par l'enseignant. Vous pouvez aussi communiquer avec le secrétariat.

Lorsqu'un élève doit quitter l'école durant les heures de cours, l'enseignant ou le secrétariat doit en être avisé. Dans un tel cas, les parents doivent venir chercher leur enfant et l'attendre au secrétariat.

Tout visiteur et tout élève arrivant après le début des classes doit passer par la porte 2 et se présenter au secrétariat. Pour les visiteurs, il est interdit de circuler dans l'école.

Merci de nous communiquer tout changement à vos coordonnées de façon à nous permettre d'entrer en contact avec vous rapidement en cas de besoin.

ABSENCES LORS DES ÉVALUATIONS

En ce qui concerne les évaluations, il est important de souligner que certaines d'entre elles demandent une supervision de la part de l'enseignant et que plusieurs situations d'évaluation s'échelonnent sur un certain nombre de jours. Il est donc souvent impossible de faire reprendre celles-ci.

Pour les épreuves ministérielles (4e et 6e année), seul le ministère de l'Éducation peut justifier une absence. Une demande écrite devra donc être déposée à la direction de l'école par le parent.

BRIS, VANDALISME ET PERTE DE MATÉRIEL

Lorsqu'un élève brise, vandalise ou perd le matériel que l'école met à sa disposition, la direction pourrait exiger un remboursement et des mesures réparatrices.

COLLATIONS

Une collation santé et nutritive est demandée. Par exemple : compote et yogourt à boire, smoothie maison, fromage, fruits frais, légumes frais...

Aucun aliment contenant des arachides et/ou des noix n'est permis. D'autres aliments pourraient être interdits dans une classe, si un enfant présente une allergie sévère. Un avis écrit vous serait envoyé.

ÉTUDE À LA MAISON

L'étude à la maison permet aux élèves de consolider les apprentissages vus au cours de la semaine. Il est essentiel que les parents supervisent celle-ci.

OBJETS DE LA MAISON

Tout objet personnel doit demeurer à la maison (ballons, cordes à danser, bonbons, gommes, objets électroniques, planches à roulettes, patins à roues alignées, etc.).

Nous encourageons les déplacements actifs. Les vélos et les trottinettes sont autorisées, mais doivent demeurer à l'extérieur de la cour. Il est possible de les cadenasser sur les clôtures ou sur les supports prévus à cet effet.

L'école n'est pas responsable des objets perdus, volés ou brisés.

En cas de non-collaboration face à cette consigne, les objets seront confisqués et les parents pourront venir les récupérer à l'école sur rendez-vous.

Évidemment, tout objet non autorisé par la loi à des mineurs est également proscrit.

PLAGIAT

Tout plagiat peut entraîner la note zéro.

SANTÉ

Il est IMPORTANT d'informer l'école et le service de garde dès le début de l'année scolaire de toute problématique au niveau de la santé ou de la condition de votre enfant en complétant la **fiche santé** et en nous informant de toute modification par la suite.

Afin d'assurer la santé des élèves et des membres du personnel et de prévenir la propagation de maladies, les parents doivent OBLIGATOIREMENT déclarer au secrétariat les maladies infectieuses. En cas de doute, merci de vous référer au secrétariat ou de consulter Info-Santé (811).

Les blessures mineures sont soignées à l'école. Pour une blessure majeure ou si nous avons un doute sur sa gravité, nous communiquerons avec vous ou avec une personne de confiance déjà identifiée pour venir chercher votre enfant. Il en est de même pour un enfant malade.

En cas de blessure majeure nécessitant le service de l'ambulance ou d'un taxi, nous vous contacterons et nous en ferons la demande si nécessaire.

SORTIES ÉDUCATIVES

Les sorties éducatives font partie du programme et du calendrier scolaire. Votre enfant doit être présent.

TEMPÊTES OU SITUATIONS D'URGENCE

Il peut arriver que nous soyons dans l'obligation de retourner votre enfant à la maison en situation d'urgence (panne électrique, problème d'eau, etc.). Dans ces cas, nous utiliserons les informations indiquées sur le formulaire que vous avez rempli à la rentrée scolaire. Assurez-vous que votre enfant connaisse l'adresse où il doit se rendre lors d'une situation d'urgence.

Lorsqu'il y a tempête de neige, consultez le site Internet du Centre de services scolaire des Premières Seigneuries (cssps.gouv.qc.ca) ou sa page Facebook à compter de 6 heures pour une fermeture pour la journée complète.

TENUE VESTIMENTAIRE

Étant un établissement d'éducation, la tenue vestimentaire doit être adaptée au contexte scolaire. Il est donc important d'habiller votre enfant adéquatement selon les conditions météorologiques de la saison, considérant que nous sortons à l'extérieur beau temps, mauvais temps.

En période hivernale, les vêtements suivants sont requis dès l'arrivée à l'école des enfants : pantalon de neige, tuque, cache-cou, mitaines et bottes d'hiver.

Nous demandons un chandail ou une camisole qui couvre le ventre et le dos, une jupe ou un bermuda allant à la mi-cuisse, un pantalon couvrant les sous-vêtements. Aucun vêtement montrant des signes de violence ou faisant référence à du racisme, du sexisme, de la grossièreté, de l'illégalité... ne sera accepté. Une tenue décente est donc de mise.

Les couvre-chefs sont permis pour les déplacements à l'extérieur de la classe seulement.

Pour une question d'hygiène et de sécurité, chaque élève doit obligatoirement porter des chaussures propres (exemptes de boue, sable, etc.) pour circuler dans l'école. Ainsi, les enfants doivent prévoir une paire de chaussures pour l'intérieur (aussi utilisée en éducation physique) et une deuxième paire de chaussures pour l'extérieur.

Pour une question de sécurité, les enfants doivent porter des souliers fermés ou des sandales qui tiennent la cheville. La sandale dite de plage est interdite à l'école.

Le costume d'éducation physique et à la santé se compose d'un pantalon court, d'un chandail à manches courtes, de bas et d'une paire d'espadrilles à semelles qui ne tachent pas le plancher.

Nous comptons sur vous pour identifier tous les items de votre enfant pour lui permettre de les récupérer rapidement en cas de perte.

Thermomètre vestimentaire 30°C à 17°C 16°C 15 °C -16°C 15°C T-shirt Manches 14°C longues Souliers 10°C Manteau 9°C 10°C -14°C Chapeau Foolard ou Cache Manteau à Coton ouaté Veste O°C **Bottes** *Bottes ou Mitalnes -1°C -25°C Pantalon de neige Tuque Manteau d'hiver Foulard on Cache cou Bottes Mitaines



*SI TU VOIS DES TROUS D'EAU, DE LA BOUE, DE LA VASE... METS TES BOTTES!

À la Passerelle, nous sommes une école 100% récré, donc beau temps mauvais temps, je m'habille pour jouer dehors. Le site d'environnement Canada est le site de référence pour tous.

SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE



Le service de garde est directement lié à l'école. Pour toute question, n'hésitez pas à consulter les règles de régie interne se trouvant sur le site internet de l'école ou de communiquer avec la technicienne par téléphone ou par courriel. Les coordonnées se trouvent sur le calendrier scolaire à la page 1.



TRANSPORT SCOLAIRE

Nous vous invitons à lire avec votre enfant les instructions et règlements relatifs à la logistique et à la sécurité dans le transport scolaire.



Toute communication concernant le transport scolaire doit se faire directement auprès du service de transport par courriel ou par téléphone. Les coordonnées se trouvent sur le calendrier scolaire à la page 1.

VOUVOIEMENT

Le terme Monsieur ou Madame précède le prénom de l'adulte. Nous encourageons le vouvoiement envers les adultes.



- 1. Je respecte les autres en gestes et en paroles.
- 2. J'agis et je joue de façon sécuritaire.
- 3. Aux entrées et aux sorties, je me déplace dans l'école calmement et en marchant. Sur les heures de classe, je me déplace en silence et en marchant.
- 4. Je prends soin des lieux et du matériel mis à ma disposition.
- 5. Je me rends à l'endroit et à l'heure prévue pour les activités.

CES RÈGLES DE VIE SONT MISES EN PLACE:

- **⊃** Pour me responsabiliser;
- **⊃** Pour favoriser un environnement propice à la concentration;
- **⊃** Pour vivre dans un climat calme, sain et sécuritaire;
- → Pour m'assurer de respecter les autres et la sécurité de tous.

RÈGLES DE VIE ET DE FONCTIONNEMENT (suite)

Mentions spéciales

Coups de coeur :

Les coupons coups de coeur sont remis à l'élève pour le féliciter d'un bon coup observé par tout adulte de l'école (ex : courtoisie, bon langage, etc.). L'élève qui le reçoit court la chance de devenir le méritant du mois. La classe qui a le plus de coups de cœur se mérite une période privilège avec son enseignant.

Élèves étoiles Albatros :

Lors d'un rassemblement visant le sentiment d'appartenance, des élèves seront nommés étoile Albatros et se mériteront un prix en fonction des valeurs du projet éducatif travaillées et développées.

Valeur du mois :

Chaque mois, une valeur de qualité humaine, en lien avec le thème du mois, est recherchée parmi les élèves de chaque groupe. Afin de souligner les grandes forces de nos adultes en devenir, un certificat leur est remis.

SCP:

Le soutien aux comportements positifs est mis en place en 2023-2024 pour enseigner les bons comportements et les attitudes à adopter pour favoriser l'autonomie, le respect et la sécurité par tous les élèves. Une célébration collective se tiendra à quelques reprises durant l'année scolaire

Manquements:

Manguement mineur:

Le manquement mineur est remis à l'élève pris en défaut concernant le respect envers autrui, l'environnement ou la sécurité pour soi ou pour les autres. Une communication est faite aux parents afin de vous informer. Une intervention est faite par le personnel de l'école (ex : retour sur la situation, réflexion, geste réparateur, retrait de classe, perte de privilège, appel aux parents, arrêt d'agir, etc.).

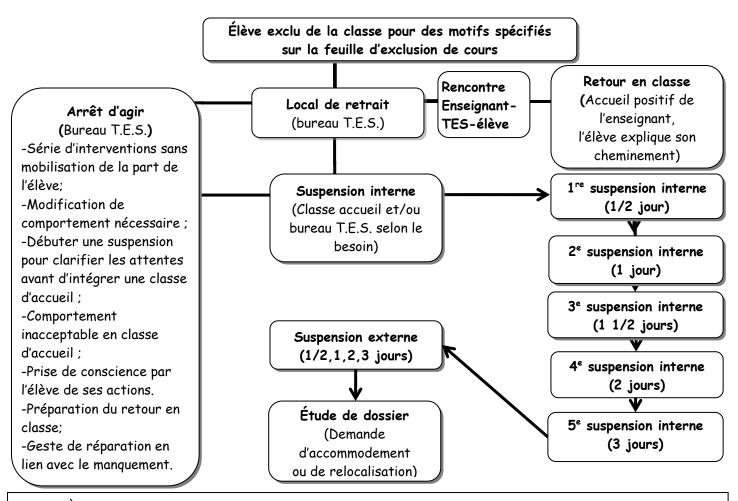
Manquement majeur:

Le manquement majeur est remis à l'élève en raison d'un manquement important aux règles de l'école (ex : impolitesse grave, bataille, comportement dangereux pour la santé ou la sécurité, taxage, vandalisme, possession d'objet dangereux, départ non autorisé, comportement intimidant, etc.). Les conséquences décernées pour de tels comportements apparaissent aux prochaines pages, soit le protocole d'encadrement et le protocole d'intervention en cas de violence et d'intimidation.

Comportements attendus

		Déplacements	Toilettes	Terrain de l'école	Bibliothèque	Vestiaires et crochets
	Sois Respectueux	Je marche en respectant les autres et leur espace personnel.	Je respecte les lieux et l'intimité des autres ainsi que la mienne. Je garde les lieux propres.	J'utilise un langage et des gestes respectueux envers les élèves, les adultes et l'environnement.	Je lis et je parle à voix basse.	Je respecte le matériel et l'espace personnel de chacun.
Attentes	Sois Autonome	Au son de la cloche ou à la demande de l'adulte, je me dirige avec mon matériel à l'endroit désigné.	Je vais directement à la salle des toilettes et je retourne aussitôt auprès de mon groupe.	Je respecte les règles et j'utilise adéquatement le matériel.	Je respecte les règles et j'utilise adéquatement le matériel de la bibliothèque.	Je fais ce qui est attendu sans perdre de temps.
	Sois Sécuritaire	Je me place calmement l'un derrière l'autre. Je circule à droite et en marchant.	Je me lave les mains. Je suis calme.	Je joue de façon sécuritaire dans ma zone de récréation.	Je respecte les endroits de lecture autorisés.	Je garde le corridor dégagé et bien rangé.

PROTOCOLE D'ENCADREMENT



- 1) À chacune des étapes, une étude de dossier est faite pour déterminer les causes du comportement, puis déterminer la meilleure ressource pour aider le jeune.
- 2) La direction se réserve le droit de modifier la séquence en fonction de la situation



L'INTIMIDATION PEUT ÊTRE:

<u>L'intimidation</u> est un comportement d'abus de pouvoir **répété** dans l'intention de faire du mal. Elle blesse physiquement, verbalement ou socialement.

Physique: bousculades, coups, gestes irrespectueux, crache, vole, brise...

Verbale: menaces, insultes et injures, pression...

Sociale: rejet ou exclusion, rumeurs et mensonges, humiliation et moqueries...

Cyberintimidation: médias sociaux, applications informatiques, jeux vidéo...

Sexuelle: gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés.

La violence est une parole ou un geste utilisé avec force pour attaquer ou blesser.

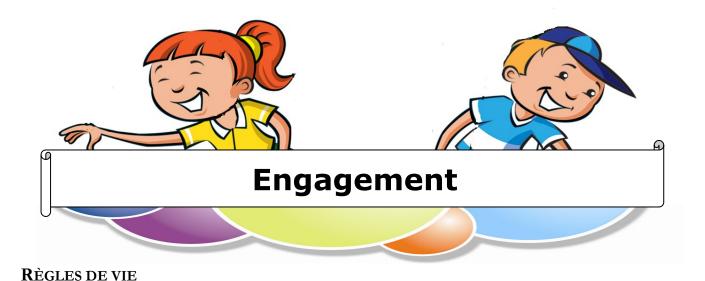
QUE FAIRE

- → Je m'affirme en regardant la personne intimidatrice dans les yeux, en lui disant ce qui me dérange et je lui demande d'arrêter par un message clair.
- **⊃** Je peux en discuter avec un ami.
- **⊃** Je ne reste pas seul.
- → Je dois en parler à un adulte en qui j'ai confiance (parent, enseignant, éducateur spécialisé, direction, éducatrice du service de garde, etc.).
- **⊃** Je dois toujours dénoncer la situation.

PROTOCOLE D'INTERVENTION / INTIMIDATION ET VIOLENCE (LOI 56)

INTIMIDATION	CONSÉQUENCES	MESURES D'AIDE	VICTIME
1 ^{re} dénonciation	 Référence à la T. É. S. école. Rencontre de l'élève par T.É.S et direction. Communication aux parents. Ouverture d'un dossier intimidation. Explication des conséquences d'une récidive. 	 Rencontre préventive. Réflexion avec signature des parents. Prise de conscience. Mesures réparatrices. 	
2º dénonciation	 Rencontre de l'élève en présence des parents, T.É.S. école et direction. Note au dossier d'intimidation. Suspension interne. Mesures réparatrices. 	 Réflexion avec signature des parents. Mesures réparatrices. Informer tous les intervenants en support à l'élève. Ouverture d'un plan d'action. 	 Rencontre et écoute. Prévention. Suivi auprès de l'élève et de ses parents.
3 ^e dénonciation	 Rencontre de l'élève en présence des parents, T.É.S. école, direction et policier éducateur. Note au dossier d'intimidation. Suspension interne ou externe. Mesures réparatrices. 	 Réflexion avec signature des parents. Mesures réparatrices. Informer tous les intervenants en support à l'élève. Ouverture d'un plan d'intervention. Suivi par psychoéducatrice. 	 Informer tous les intervenants en support à l'élève. Bénéficie d'un geste de réparation. Offrir des outils et des moyens concrets.
4° dénonciation	 Rencontre de l'élève en présence des parents, T.É.S. école, direction et policier éducateur. Note au dossier d'intimidation. Suspension externe. Mesures réparatrices. Possibilité de demande de relocalisation ou d'accommodement pour répondre au besoin de l'élève. 	 Réflexion avec signature des parents. Mesures réparatrices. Informer tous les intervenants en support à l'élève. Révision du plan d'intervention. Suivi par psychoéducatrice. 	

N. B. En fonction de la gravité de la situation, le policier éducateur et la DPJ peuvent s'ajouter à l'une ou l'autre des étapes. La direction se réserve aussi le droit de modifier la séquence des interventions.



Le succès de l'élève dépend de la collaboration de tous.

ÉLÈVE

Avec mes parents, j'ai lu les règles de mon école. Pour mon bien-être et celui de mes amis, je m'engage à les respecter durant toute l'année.

Prénom	Nom de famille	Classe
Signature		Date

PARENTS

J'ai pris connaissance des règles de l'école. J'offre ma collaboration et je m'engage à les faire respecter durant toute l'année. En tant que parent, je m'engage à respecter le plan de circulation élaboré par le conseil d'établissement de l'école et les règles de circulation aux abords de l'école (respect du débarcadère, des zones de stationnement, courtoisie au volant, etc.) de façon à assurer la sécurité de tous.

Signatures:	Parent:	
	Parent:	
	Tuteur:	







Tu vis une situation de violence à caractère sexuel?



Le Protecteur national de l'élève est là pour veiller au respect des droits des élèves et de leurs parents.



Pour porter plainte, faire un signalement ou pour toute autre question:

- quebec.ca/droits-eleve
- téléphone/texto 1-833-420-5233
- plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca











COMMENT PORTER PLAINTE?

Si toi ou tes parents n'êtes pas satisfaits des services scolaires :

- Parles-en à la personne concernée 1 ou à son patron
- Contacte le responsable 2 du traitement des plaintes
- Communique avec ton protecteur 3 régional de l'élève

Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au protecteur régional de l'élève si tu le souhaites. De plus, toute autre personne peut faire un signalement directement au protecteur régional de l'élève.



École de la Passerelle – CODE DE CORRECTION							
	<u>Évolutif</u> À faire phrase par phrase	2° cycle					
1-	Majuscule et ponctuation Vert	J'épaissis en vert la majuscule et la ponctuation. M.!?,					
2-	Accords dans le groupe du nom Jaune	Je trouve le groupe du nom. Je le souligne en jaune. Je trouve le genre (m.f.) et le nombre (s.p.) du nom. Je les écris au-dessus. J'encercle le déterminant et j'indique avec une flèche les accords du féminin et/ou du pluriel. Les petites pommes					
3-	Accord du verbe avec son sujet Rouge	Je souligne le verbe conjugué en rouge. Je trouve son sujet. Je le mets entre crochets et j'indique par quel pronom je le remplace. J'écris l'infinitif du verbe au-dessus. Je choisis la bonne terminaison et je l'encercle. Elles manger man					
4-	Orthographe *N'oublie pas de vérifier tes homophones.	Je doute, je mets ? au-dessus du mot. J'ai trouvé, je le transforme en ? La chemisse La chemise					



École de la Passerelle -	- CODE DE CORRECTION
<u>Évolutif</u> À faire phrase par phrase	3 ^e cycle
1- Majuscule et ponctuation	J'épaissis la majuscule et les signes de ponctuation.
	M.!?,
2- Accords dans le groupe du nom	Je trouve le groupe du nom. Je souligne le nom. Je trouve le genre (m.f.) et le nombre (s.p.).
	Je les écris au-dessus. J'indique avec une flèche les accords du féminin et/ou du pluriel.
	Les petites pommes
3- Accord du verbe avec son sujet	J'encadre le verbe conjugué. Je trouve son sujet. Je le mets entre crochets et j'indique par quel pronom je le remplace.
*N'oublie pas d'accorder le participe passé avec être !	Je choisis la bonne terminaison et je l'encadre. Elles manger France et Valérie mangent.
TV dubile pas a absorder le participe passe avec ette :	Je doute, je mets ? au-dessus du mot.
4- Orthographe	J'ai trouvé, je le transforme en .
	?
	La chemisse
*N'oublie pas de vérifier tes homophones !	La chemise $igotimes$

[⇒]L'endroit où l'enseignant note l'erreur reste à sa discrétion (marge, au-dessous).

[⇒]Le code P O A V est remis à l'élève et collé dans son cahier de revues de semaine

Les stratégies delecture

Avant la lecture

Pendant la lecture

Après la lecture

INTENTION



FAIRE DES LIENS



PRÉDIRE

J'ai lu. Je lis. Je connais. Je vois.

SE REMÉMORER



SURVOL

Texte littéraire Texte courant

Conte, album poésie, bande-dessinée, fable, légende, anecdote, reportage et roman.

Documentaire, annonce publicitaire, article, revue, texte d'opinion, critique, marche à suivre, docu-fiction, mode d'emploi, reportage et nouvelle journalistique.

SE FAIRE UN FILM Garder en mémoire



Réagir Comprendre Interpréter

Amène à observer

La page couverture, le titre, les illustrations, les chapitres, les intertitres et les sections. La page couverture, les titres, les soustitres, les illustrations, les intertitres, les rubriques, les légendes, les tableaux et les graphiques.

INFÉRER



DIRE DANS MES MOTS



MANIÈRE DE LIRE

- Dessin
- Schéma
- Annotation
- Surligner

TROUVER L'IMPORTANT

Mettre en retrait des mots, déplacer un groupe de mots et identifier les mots-clés.

DÉPANNAGE



ÉCHANGER

AJUSTER



Je cherche.

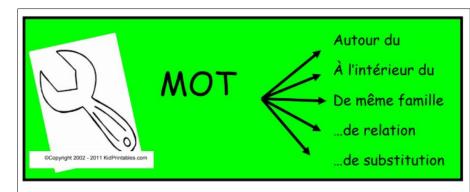
Je lis normalement.

Je lis lentement.

STRUCTURE DE TEXTE

Faire ressortir la structure des différents types de textes.

Les stratégies de dépannage enlecture









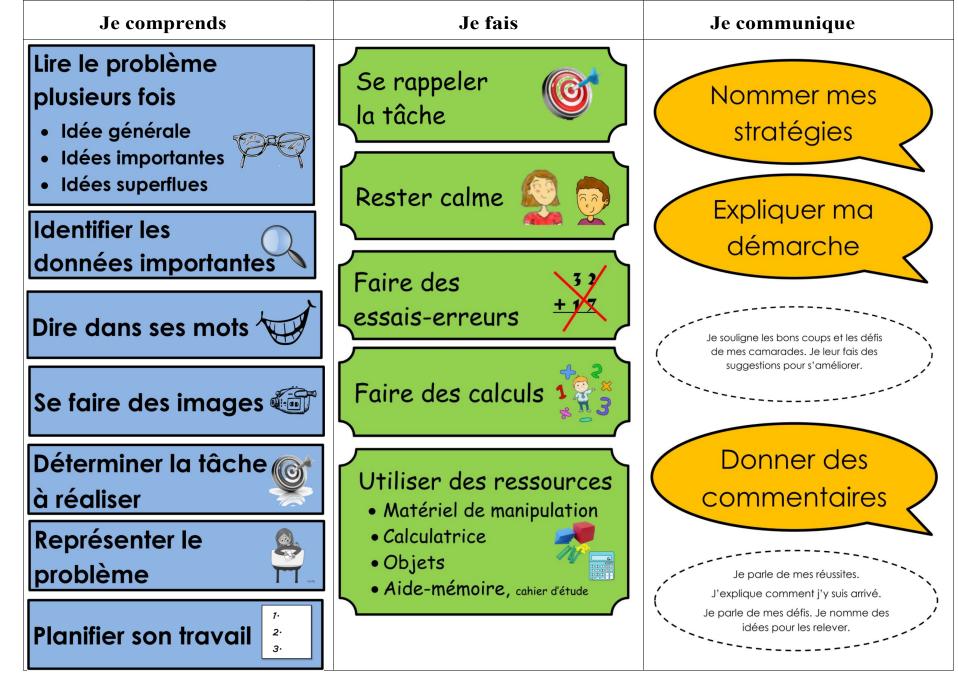




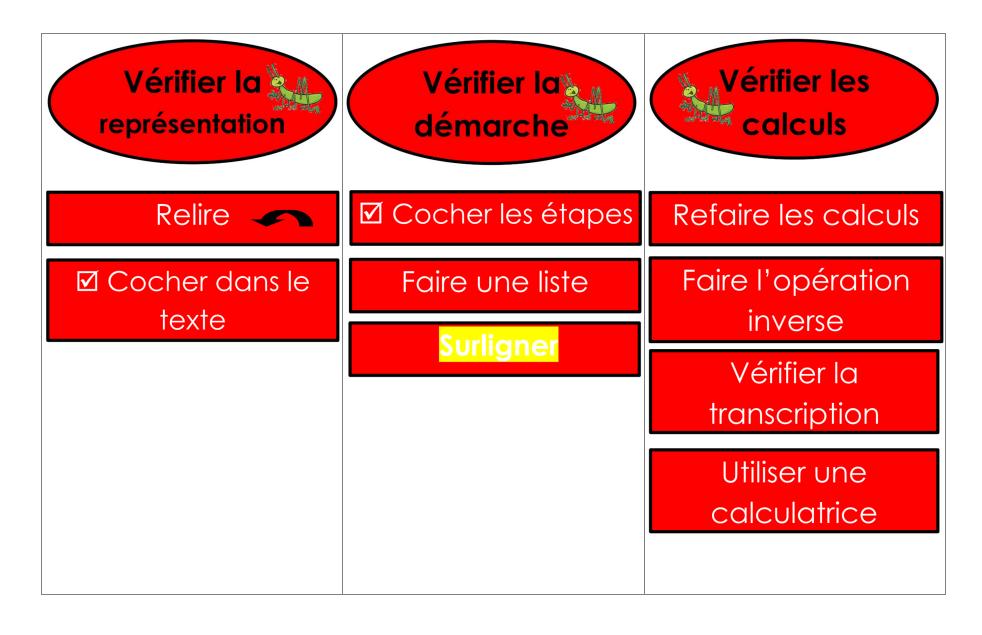




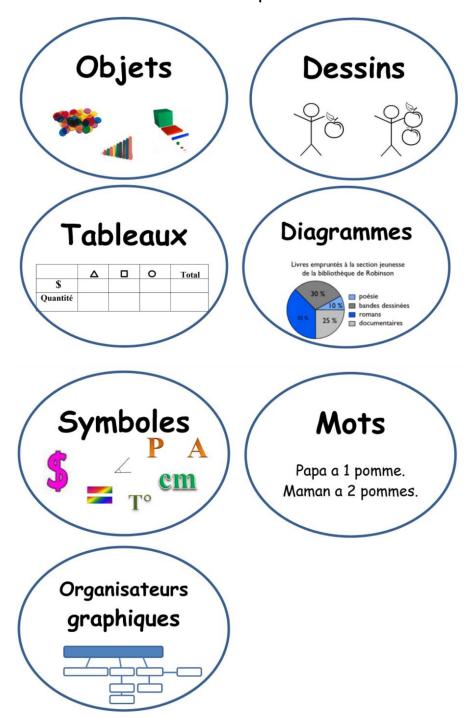
Stratégies pour résoudre un problème en mathématique



Résoudre une situation mathématique- Je valide



Modes de représentation pour résoudre un problème



Mes traces sont claires

Numéroter

Identifier des calculs

Donner des réponses

Espacer

Teponses

Utiliser de la couleur

Identifier des réponses

Identifier les étapes



Barème d'évaluation des apprentissages

Pour communiquer pendant l'étape à l'aide d'une lettre

Famille	Famille	Famille	Famille
du	du	du	du
D	С	В	Α

Pour communiquer à l'aide d'un commentaire

On se réajuste!	<u>C'est atteint!</u>	<u>C'est réussi!</u>	<u>Visé juste!</u>
J'ai besoin du soutien	J'ai besoin du soutien	J'ai besoin du soutien	Je réussis souvent la
constant de l'adulte pour	fréquent de l'adulte pour	occasionnel de l'adulte	tâche de façon
réussir la tâche.	réussir la tâche.	pour réussir la tâche.	autonome.

Pour communiquer par le barème officiel du bulletin

D-											
45	50	55	60	65	70	76	80	85	90	95	100







École de la Passerelle 460 rue des Couventines Québec (Québec) G3G 1J8 Téléphone : 418 634-5544 passerelle@cssps.gouv.qc.ca Téléphone service de garde : 418 634-5545



418 634-5545 lacamaraderie@cssps.gouv.qc.ca									+ (1	Présco	olaire	et prir	naire			
	AOÛT SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE								
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
			1	2	$\binom{2}{}$	3 ⁵	4 ⁶	5 ⁷	6 ⁸		1 ⁶	2 ⁷	38	4 ⁹					1
5	6	7	8	9	9 9	10 ¹	11 ²	12 ³	13 ⁴	7 ¹	8 ²	9 3	10 ⁴	11 ⁵	41	5 ²	6 ³	74	8 ⁵
12	13	14	15	16	16 ⁵	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20	14	15 ⁶	16 ⁷	17 ⁸	18 ⁹	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	14 ⁹	15¹
19	20	21	22	23	23 ⁹	24 ¹	25 ²	26 ³	274	21 ¹	22 ²	23 ³	244	25 ⁵	18 ²	19 ³	204	21 ⁵	22
26	27 ¹	28 ²	29 ³	30 ⁴	30 ⁵					28 ⁶	29 ⁷	308	31 ⁹		25 ⁶	26 ⁷	278	28 ⁹	29¹
	,	3 jours	3			1	9 jour	S			2	20 jour	S			4	21 jour	s	
	DÉC	CEME	BRE			JA	ANVIE	ER			FÉ	VRIE	ĒR			l	MAR	S	
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
22	3 ³	44	5 ⁵	6			(1)	(2)	(3)	3 ⁷	4 ⁸	5 9	6 ¹	7 ²	3	4	5	6	7
96	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	13¹	6	7 ⁷	88	9 9	10¹	10³	114	12 ⁵	13 ⁶	14 ⁷	10	11 ⁸	12 ⁹	13 ¹	14 ²
16 ²	17³	18 ⁴	19 ⁵	20 ⁶	13 ²	14 ³	15 ⁴	16 ⁵	17 ⁶	17 ⁸	18 ⁹	19¹	20 ²	21	17³	18 ⁴	19 ⁵	20 ⁶	21 ⁷
23	24	25)	26	27)	20 ⁷	218	22 ⁹	23 ¹	24 ²	24 ³	25 ⁴	26 ⁵	27 ⁶	28 ⁷	24 ⁸	25 ⁹	26¹	27 ²	28 ³
30	(31)				27 ³	28 ⁴	29 ⁵	30 ⁶	31						31 ⁴				
	1	6 jour	S			1	5 jour	S		19 jours				16 jours					
	Į.	AVRII	L				MAI			JUIN					LÉGENDE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V					
	1 ⁵	2 ⁶	37	4				1 ⁵	2	2 ⁵	3 ⁶	4 ⁷	5 ⁸	6	\triangle	Jou	rnées p	édagogi	ques
7 8	8 9	9 ¹	10 ²	11 ³	5 ⁶	6 ⁷	7 8	8 9	91	9 9	10¹	11 ²	12 ³	13 ⁴	O	Congés statutaires		es	
14 ⁴	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	18	12 ²	13³	14 ⁴	15 ⁵	16	16 ⁵	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20 ⁹]	\Diamond	Semaine de relâche		he	
21	22 ⁸	23 ⁹	24 ¹	25	19	20 ⁶	21 ⁷	228	23 ⁹	23	24	25	26	27		Journées pour fermeture en cas de force majeure ou autre (3)			
28 ²	29 ³	30 ⁴			26¹	27 ²	28 ³	29 ⁴	30	30]		Fin d'éta	аре	
	1	7 jours	S			1	19 jour	S			1	l5 jour	S						

DATES IMPORTANTES	
-------------------	--

- 22 août : Ouverture du service de garde
- 26 août à 18h30 : Rencontre parents du préscolaire
- 27 août : Première journée de classe
- 27 au 30 août : Entrée progressive des élèves du préscolaire
- 27 août : Assemblée générale de parents (élections du CÉ)
- 4 octobre : PHOTO SCOLAIRE
- 28 août à 18h30 : Rencontre parents du 2^e cycle
- 11 septembre à 18h00 : Rencontre parents du **1**er cycle
- 11 septembre à 19h00 : Rencontre parents du **3º cycle**
- 20-21 novembre fin PM et soirée : Rencontre parents 1er bulletin.
- 22 novembre : Rencontre de parents 1^{er} bulletin

Communications et bulletins

Disponibles sur : <u>portailparents.ca</u>

- 15 octobre 2024
- 20 novembre 2024
- 14 mars 2025
- 10 juillet 2025

	AM	PM
Préscolaire :	7 h 50 à 11 h 24	12 h 47 à 13 h 55
Primaire :	7 h 50 à 11 h 24	12 h 47 à 15 h 26

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Les élèves ne fréquentant par le service de garde peuvent se présenter sur la cour aux heures suivantes :

- 7 h 45
- 12 h 47

Horaire du secrétariat

AM :7h40 à 11h40 PM : 12h40 à 15h40

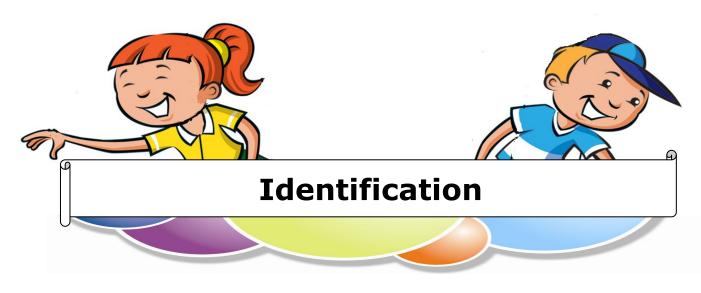
Coordonnées importantes

Transport scolaire 418-821-4358 <u>transport@cssps.gouv.qc.ca</u>

Info-santé Ligne 811
Info-social Ligne 811 option 2
Services sociaux et communautaires Ligne 211
Ressource pédagogique : <u>alloprof.qc.ca</u>

En cas de tempête, consulter le site internet du Centre de services scolaire des

Premières Seigneuries au csdps.qc.ca



Nom:	
Prénom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Degré :	
Numéro d'autobus :	

Mes enseignants sont :						
Titulaire		Musique				
		Éduc. physique				
		Anglais				

MOT DE LA DIRECTION

Nous te souhaitons une belle année scolaire à l'école de la Passerelle.

Ton agenda regroupe diverses informations pour tes parents et toi. C'est un outil de travail et de communication indispensable. Prends-en bien soin.

Bonne année scolaire!

La direction

Jour 9								
Jour 8								
Jour 7								
Jour 6								
Jour 5			Récréation		Dîner		Récréation	
Jour 4					Ι			
Jour 3								
Jour 2								
Jour 1								
Heures	7 h 58 à 8 h 58	8 h 58 à 9 h 58	10 h 01 10 h 21	10 h 24 à 11 h 24		13 h à 14 h	14 h 03 14 h 23	14 h 26 à 15 h 26

Pour des motifs de sécurité et de responsabilité, nous vous informons que l'accès à la cour d'école est interdit aux élèves ne fréquentant pas le service de garde de 6 h 45 à 7 h 45, entre 11 h 32 et 12 h 47 et de 15 h 34 à 18 h.



PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 École de la Passerelle



VISION

S'engager ensemble

VALEURS

Persévérance Collaboration Respect

ENJEUX

ORIENTATIONS

OBJECTIFS (Indicateurs et cibles)

Données initiales

Réussite au secondaire

Faciliter la collaboration de l'ensemble des acteurs impliqués dans le suivi des élèves à risque, notamment ceux ayant un plan d'intervention ou un plan d'action.

Augmenter à 70 % le pourcentage d'élèves n'ayant aucun échec en 1re secondaire dans les matières de base (FAMUS).

57 %

Élèves à risque

Arrimer les stratégies de lecture de l'ensemble des acteurs impliqués dans le but de soutenir l'engagement et la persévérance des élèves.

Augmenter à 72 % le pourcentage d'élèves ayant plus de 75 % en français lecture.

60 %

Bien-être des élèves Impliquer tous les intervenants pour améliorer le sentiment de bien-être et de sécurité des élèves.

Maintenir à plus de 90 % le sentiment de bien-être et de sécurité des élèves à l'école.

90 %

CONTEXTE DE L'ÉCOLE

- Autour de 530 élèves
- Intensification de l'anglais en 6^e année
- Projet plein-air en 5^e année
- Projet boucle « looping » au 2^e cycle et jumelage de 2 enseignants dans une même classe au 2^e cycle.
- Soutien aux comportements positifs, barème d'évaluation commun à l'école, pratiques collaboratives...
- Maternelle 4 ans.
- 100 % récré (beau temps, mauvais temps tous sortent sur la cour 2 fois par jour).

quelques pas du Lac Saint-Charles, notre établissement compte sur un personnel soucieux de la réussite et du bien-être de nos élèves. Ces derniers évoluent en harmonie dans une école saine, sécuritaire et active où l'environnement est au cœur de nos préoccupations. Les élèves peuvent ainsi s'exercer à devenir des citoyens responsables et engagés tout en apprenant à vivre ensemble et à faire des choix positifs.